

LES ECHOS DE PLOGONNEC

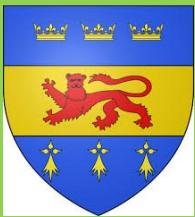
BULLETIN MUNICIPAL

Novembre 2020

Mairie 02.98.91.72.06
Horaires d'ouverture

Lundi 8h45 - 12h
Mardi à vendredi
8h45 - 12h
14h—17h30
Samedi 9h—12h

Fermée les samedis
des vacances scolaires



Dans ce numéro

Elagage des arbres au
droit des voies commu-
nales

L'écume des vents,
projet artistique à l'école
Jean Marie Autret

Point sur les finances
communales

Un tissu associatif riche et
diversifié

EDITO

Le début de mandat de notre nouvelle équipe est particulièrement extra ordinaire (au sens littéral du terme).

Nous avons été élus le 15 mars 2020 mais notre nouveau conseil n'a été mis en place que le 28 juin.

L'ancienne équipe, sous la conduite de Christian Kéribin, dont je salue l'implication admirable jusqu'à la dernière minute de son mandat, a assuré la transition dans le contexte difficile du confinement imposé par la pandémie liée au risque coronavirus.

Cette crise sanitaire a compliqué et continue de compliquer notre travail et notre action au quotidien.

Nous avons dû gérer et organiser la fin de l'année scolaire 2020 avec des contraintes lourdes à respecter.

Grace à l'implication de tous, services municipaux, enseignants, élus, nous avons réussi à accueillir les élèves de manière satisfaisante compte tenu du contexte.

La rentrée de septembre s'est également déroulée correctement et sans problèmes majeurs.

Nous avons été confrontés, courant septembre, à une situation conduisant à une fermeture de classe conformément au protocole covid imposé par l'ARS (Agence Régionale de Santé).

Cette alerte a entraîné une mise à l'isolement dans l'urgence des personnels du service restauration identifiés « cas contact ». Mais là encore, l'implication de nos services a permis de gérer la situation et d'assurer la continuité du service.

Un grand merci à eux pour cette capacité à se mobiliser et à s'organiser.

Vous l'aurez compris, ce début de mandat est particulier.

Pour rappel, nous avons également connu une alerte à la pollution de l'eau avec une mise en œuvre dans l'urgence d'une opération de distribution de bouteilles.

Cela ne nous empêche pas de continuer à travailler sur les projets en cours et à venir.

Nous poursuivons les chantiers initiés par l'équipe précédente (extension et rénovation de l'école Paul Gauguin, aménagements de l'école Jean-Marie Autret, aménagement de la place à Saint Albin, aménagement du Croëzou, projets d'urbanisation, local associatif, parking du foyer communal, parking de Llandysul, ...)

Dans le même temps, nous avons commencé à travailler, avec l'ensemble de l'équipe municipale, sur les projets futurs. Nous aurons l'occasion de revenir vers vous pour vous les présenter.

Je termine ce petit message en vous recommandant de prendre soin de vous et de vos proches.

Soyons optimistes, la vie va reprendre un cours normal et nous allons bientôt pouvoir retrouver convivialité et plaisir de se rencontrer sans craintes.



Didier LEROY, Maire de Plogonnec

Élagage des arbres au droit des voies communales



Afin de garantir la sécurité routière et la commodité du passage, les riverains des voies communales doivent procéder à l'élagage des arbres de leur propriété. Dans le but de simplifier les démarches des propriétaires riverains et d'améliorer l'efficacité des travaux par l'élagage de tronçon complet de voies, la mairie de PLOGONNEC et l'AFAF (Association Foncière d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier) ont décidé de se substituer aux propriétaires concernés en réalisant les travaux susnommés.

Hypothèse 1: vous êtes propriétaires riverains de l'une des voies et vous acceptez les travaux d'élagage (lamier) de vos arbres ainsi que la pose du branchage sur le fond élagué. Vous n'avez pas de démarche à accomplir. Votre silence vaut acceptation. Les travaux sont pris en charge par la commune et L'AFAF.

Hypothèse 2: vous êtes propriétaires riverains de l'une des voies et vous ne souhaitez pas bénéficier de la prestation. Nous vous demandons de vous faire connaître auprès de la mairie de Plogonnec avant le 15 novembre 2020 et de procéder ou faire procéder à l'élagage à vos frais des linéaires d'arbres avant le 31 mars 2021. Dans l'hypothèse où les travaux ne seraient pas réalisés pour le 31 mars 2021, une mise en demeure vous sera adressée par M. Le Maire dans le cadre des pouvoirs de police qu'il détient en vertu de l'article L2212-2-2 du code général de collectivités territoriales.

Si à l'échéance de la mise en demeure les travaux ne sont pas réalisés, la commune les fera réaliser à votre charge par un prestataire

Ci-dessous la liste des voies au programme. Travaux entre le 1 décembre 2020 et le 31 mars 2021:

| Numéro voie | Nom de la voie | Numéro voie | Nom de la voie |
|-------------|--------------------------|-------------|---------------------------------------|
| VC 83 | Chemin de Kermahun | VC 35 | Chemin de Coateir |
| VC 84 | Chemin de Kergaot Nevet | VC 13 | Route de Bonnescat |
| VC 82 | Chemin de Roz ar Veil | VC 4 | Route de Landrévarzec (bourg /Lopeau) |
| VC 81 | Chemin de Toulanay | VC 123 | Chemin de Trezervan |
| VC 80 | Chemin de Menez Barven | VC 142 | Chemin de Kernou |
| VC 41 | Route de Roz ar Pin | VC 143 | Chemin de Kernec |
| VC 77 | Chemin de Prat Youen | VC 139 | Chemin de Trogour Izella |
| VC 9 | La Voie Romaine | VC 36 | Route de Kerollivier 2ème tronçon |
| VC 25 | Route de Kroas Keben | VC 7 | Route de la Lorette |
| VC 44 | Chemin de Parcou Menez | VC 163 | Chemin de Kerivoal |
| VC 45 | Chemin de la Boissière | VC 160 | Chemin de Kernevez Lorette |
| VC 32 | Route de Pennaprat Nevet | VC 152 | Chemin de Stang Quillou Huella |
| VC 33 | Route de Cosquer Gall | VC 169 | Chemin de kervanous |
| VC 59 | Chemin de ty Blancou | VC 78 | Chemin de Landibilic |
| VC 59 | Chemin de Ty Meur | VC 128 | Chemin de Keryacob Bihan |
| VC 34 | Route de Kermoberez | VC 127 | Chemin de Keringard |

« L'écume des vents »

Projet artistique à l'école Jean Marie Autret

Les CE2, CM1, CM2 s'intègrent dans un projet départemental porté par l'association Très tôt Théâtre et la compagnie entre chien et loup, avec 11 autres classes du Finistère.

Sur le thème du milieu marin, les enfants vont imaginer une légende « l'écume des vents ».

A Saint Albin, une œuvre sera réalisée et présentée dans les autres écoles: une plante porteuse de capteurs qui enregistrera les interactions de la plante avec son milieu de vie. L'ensemble des données sera exploité artistiquement.

Pour cela, les enfants accueilleront des artistes en résidence d'expérimentation, sur 2 semaines, l'une à l'école avec le collectif « exsitu », l'autre à « Ligne 21 », association basée à Lesmel, avec Emmanuel Bourgeau partenaire du projet.

Tout au long de l'année, ils découvriront le milieu marin avec la visite du site de la Pointe du Raz, rencontreront des « passionnés passionnants » qui leur parleront de la mer, la pêche, l'astronomie, le plancton... Un spectacle leur est aussi proposé: Ciconia, Ciconia de la compagnie « entre chien et loup » ainsi que des interventions artistiques: musique ou danse ou arts plastiques.

Le dimanche 6 juin 2021, les 400 enfants acteurs de ce projet se retrouveront à la Pointe du Raz avec leurs familles: 2000 participants attendus.

La légende des vents y sera célébrée: expositions, danse, musique, spectacles, dans un site totalement métamorphosé.

Un fil rouge.. À suivre cette année...



Transition écologique

Un projet innovant et inédit sur notre commune a vu les premiers rayons du soleil en ce début d'automne. La centrale photovoltaïque au sol, opérationnelle depuis le 22 septembre, est installée sur l'ancien site de stockage de Kerfrianet.

1900 panneaux représentant 6000 m² ont été installés sur une surface de 1,3 ha. Cette centrale produira environ 820 MWh par an, soit la consommation de 200 foyers alimentés (hors chauffage). Elle profitera au territoire dans son ensemble.

Le projet, porté par le SDEF (Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère) fait de cette centrale l'une des toutes premières du département.

La commune poursuit ainsi sa démarche de qualité environnementale afin de préserver son cadre de vie pour ses jeunes générations.



Vie municipale: point sur les finances

Le budget 2020 a été validé par l'équipe municipale précédente lors du conseil du 6 mars 2020.

| Budget 2020 | Dépenses | Recettes | Résultat |
|----------------|--------------|--------------|--------------|
| Fonctionnement | 1 870 675.62 | 2 381 053.78 | + 510 378.16 |
| Investissement | 2 834 055.59 | 2 834 055 59 | 0 |

Ce budget s'inscrivait dans la continuité de la dynamique des exercices précédents.

Les élections municipales se sont déroulées le 15 mars, dans un climat déjà alarmant face à l'évolution du virus.

Le 17 mars, le confinement est décrété pour lutter contre la propagation du coronavirus.

La crise sanitaire a bouleversé notre quotidien et mis à l'arrêt la vie sociale et plusieurs plans de l'activité économique. Nos priorités sont chahutées. La lutte contre le COVID 19 devient l'objet permanent de nos préoccupations.



Après un redémarrage en douceur des activités au printemps, nous nous efforçons de retrouver dans ce contexte d'incertitude sanitaire une vie sociale et économique.

Celle-ci reprend en septembre, avec un retour à l'école de l'ensemble des enfants mais dans un cadre de protection renforcée, s'en suit la reprise des activités sportives et culturelles.

Ces événements inédits impacteront notre fonctionnement 2020. Dans notre rôle de collectivité et de service public, il nous appartient de poursuivre nos missions tout en restant vigilant sur les protocoles et en veillant à la protection des administrés et des agents. Des dépenses non prévues au budget sont devenues indispensables : protections plexiglass, gel, masques etc...

Même si l'on peut saluer globalement le bon esprit service public de nos agents, des charges de personnel supplémentaires sont engendrées par la crise sanitaire pour compenser des arrêts liés au contexte, garde d'enfants, cas contact, symptômes nécessitant l'isolement, etc...

Dans un même temps, nous n'atteindrons pas le niveau de recettes prévues au budget pour plusieurs raisons:

- 1) L'arrêt de la vie sociale a mis un terme aux diverses recettes de locations de nos équipements tel que : Pen Ar Vern ou Arpège, perte de recettes 2020 environ 10 000 €.
- 2) Les services périscolaires : cantine, garderie, ALSH du mercredi ont évolué au même rythme que l'activité scolaire. Ils ont été interrompus durant la période de confinement de mars à mai et repris très partiellement sur mai et juin. Les redevances sur ces périodes sont donc minimales. Les achats de fournitures alimentaires seront bien sûr en baisse, cependant les coûts de personnel restent stables.

L'excédent de fonctionnement 2020 sera probablement nettement en deçà de la prévision budgétaire, et l'anticipation reste difficile dans un contexte d'incertitude sanitaire.

Investissement :

Principales opérations 2020

| | |
|---|---------|
| Opération n°163: achat de matériel | 93 340 |
| Opération n°165: travaux de bâtiments religieux | 117 500 |
| Opération n°166: Travaux de voirie | 110 000 |
| Opération n°184: Extension rénovation PG | 369 836 |
| Opération n°186: Aménagement du Croëzou | 807 800 |
| Opération n°188: Local associatif | 140 000 |
| Opération n°190: Aménagement espace de vie St Albin | 72 000 |

Il inclut des réalisations conséquentes qui s'étaleront sur 2020 et 2021 :

- ⇒ La rénovation de la chapelle Saint Pierre
- ⇒ le projet d'aménagement du Croëzou
- ⇒ le local associatif.

L'activité économique a été à l'arrêt pendant 2 à 3 mois, plusieurs chantiers ont pris du retard.

L'année 2020 aura tout de même vu la fin des travaux autour du placître et de la rue de Douarnenez avec ses belles réalisations d'espaces verts, travaux réalisés par nos équipes des services techniques.



La nouvelle classe à l'école Paul Gauguin a été finalisée avant la rentrée scolaire de septembre, par contre la partie rénovation et aménagement cour maternelle ne pourra être livrée qu'au retour des vacances de la Toussaint.

De ce fait nous avons été contraints de prolonger la location du modulaire de quelques mois.

Les équipements en matériel, les travaux de voirie seront réalisés tel que programmés. L'aménagement du parking à l'arrière du foyer communal, prévu dans les travaux de voirie, sera effectif cet automne.

Le chantier de rénovation des vitraux de la chapelle Saint Pierre est en cours et s'achèvera au printemps 2021.

L'aménagement de l'espace de vie à Saint Albin est prévu au 1er trimestre 2021.

Le démarrage du local associatif a pris de retard, l'ensemble des formalités administratives sont actuellement à jour et la construction est programmée début 2021 pour une livraison fin du 1er semestre 2021.

L'aménagement du croëzou: l'enfouissement des réseaux est achevé. Après accords de l'ensemble des riverains, le projet définitif peut être lancé, avec un planning de travaux pour les entreprises sur le 1er semestre 2021.

Malgré un contexte très contrarié, l'équipe municipale et les agents se mobilisent et poursuivent leurs efforts pour faire de Plogonnec une commune où « il fait bon vivre ».

Un tissu associatif riche et diversifié

Plogonnec est riche d'un tissu associatif diversifié, tant sur le plan culturel que sportif. Ce grand nombre d'associations (à ce jour une quarantaine) contribue au dynamisme de la commune, faisant d'elle un lieu animé où il fait bon vivre.

Chaque année de nouvelles associations voient le jour.



Rappel des modalités concernant les associations loi de 1901 :

Chacun de nous fait partie ou est susceptible de faire partie d'une association, pour ses loisirs, ceux de ses enfants, pour se cultiver, favoriser l'accès à la santé, etc...

L'association, c'est le regroupement de plusieurs personnes partageant un même but ; il faut être au minimum 2 personnes. Pour y entrer, il faut adhérer au projet et payer la cotisation si elle est prévue.

Comment créer une association ?

Partir d'une idée et réfléchir au projet. Rédiger des statuts adaptés. Organiser une assemblée générale constitutive et faire approuver les statuts. Déclarer l'association en Préfecture en fournissant le compte-rendu de l'assemblée, daté,

signé et accompagné des imprimés CERFA n° 1 3973-03 (création) n° 1 3972-02 (modification des statuts) et n° 1 3971 (renouvellement des dirigeants) disponibles sur <https://www.servicepublic.fr/associations>

La vie administrative de l'association:

Conserver les n° d'enregistrement au registre national des associations et n° Siren, conserver les journaux officiels et les récépissés concernant l'association.

Obligation de déclarer dans un délai de 3 mois, tous changements : nouveaux dirigeants, modification de statuts, de siège social...

Une copie de la déclaration en préfecture devra être remise à la mairie ainsi qu'une copie de la liste des membres du bureau.

Un soutien aux associations

La Ville de Plogonnec soutient les associations dans la multitude d'activités qu'elles proposent : sports, culture, patrimoine, ..., Facteur de cohésion sociale et de promotion individuelle et collective, elles sont une quarantaine à participer à son dynamisme.

La ville met gratuitement à disposition :

Des salles pour les entraînements, matchs et manifestations qu'elles organisent

Du matériel spécifique pour des événements particuliers (barnum, tonnelle, tables, bancs,)

Du personnel communal pour les livraisons du matériel.

La ville attribue des subventions de fonctionnement annuelles en fonction de critères :

Nombre d'adhérents

Nombres d'adhérents jeunes

Evènements, manifestations

Les associations souhaitant faire une demande de subvention de fonctionnement seront invitées à compléter un dossier début décembre. Les dossiers seront disponibles à l'accueil en mairie sur simple demande.

De plus, des demandes de subventions pour des actions sportives ou culturelles spécifiques peuvent être allouées après étude des dossiers par la commission vie associative.

La ville entretient des équipements de qualité

Un lieu central : L'Espace sportif

On y trouve : La hall des sports, la salle multi activités, les terrains de foot, le terrain multisports type city stade, le terrain de tennis, la salle de spectacle L'Arpège

Le foyer communal avec ses 4 salles (Névet, Aulne, Ris, Goyen)

La MPT de St-Albin

La salle de Pen Ar Vern



Organiser la reprise des activités associatives

Un nouvel « adhérent » dans vos associations : La Covid-19

Désormais, si les activités des associations ont repris, certaines précautions doivent être prises en compte pour mettre en place les différentes activités, les rencontres sportives, synonyme de regroupement plus ou moins massif. Si votre logistique est toujours de mise, il faut également appréhender de nouveaux dispositifs : des espaces assez grands ou un nombre de personnes plus réduit afin de pouvoir respecter les distanciations sociales, prévoir du gel hydroalcoolique et peut-être un sens de circulation, ...

La vie associative s'est tout de même ralentie lors du confinement et de la crise du Covid-19, **l'engouement des bénévoles, lui, ne s'est pas envolé !**

Si les événements sont à nouveau autorisés, il est important de respecter certaines règles : distanciation sociale, mise à disposition de masques et gel hydroalcoolique, sens de circulation dans les espaces, etc. Pour un projet événementiel, cela demande une certaine organisation. Le plus simple est d'avoir connaissance en amont du nombre de personnes qui seront présentes le jour de votre animation.

Plogonnect sur scène

Trois spectacles, ont été mis en scène par Sophie Jézéquel à l'Arpège samedi 17 octobre à 20 h et dimanche 18 octobre à 15 h 30.

Au programme : les brouillards d'Avalon, les trois Mousquetaires, les fantômes de Canterville. Le court-métrage "1500 après", réalisé par Gwénaél Oillo à la demande de six comités de jumelage en lien avec le Pays de Galles, et dans lequel deux jeunes élèves interviennent.

Plogonnect Sur Scène : il reste quelques places pour les cours de théâtre hebdomadaires !

Les cours de théâtre assurés par Sophie Jézéquel ont lieu chaque semaine à l'étage du foyer communal. Il reste une place dans le cours des 7-9 ans le mardi de 17 h 30 à 19 h, quatre places dans le cours des 8-12 ans le mercredi de 16 h à 17 h 30, trois places dans le cours des 9-12 ans le mercredi de 17 h 30 à 19 h, une place dans le cours des adultes le mercredi de 19 h 15 à 21 h 15. Tarif enfant : 180 € (160 € pour le second enfant). Tarif adultes : 220 €. Paiement possible en plusieurs fois (jusqu'à dix fois).

Contact : plogonnectsurscene@gmail.com ou 02 98 91 82 94.

Plogonnect sur scène présente

Les brouillards d'AVALON

Les trois Mousquetaires

Les fantômes de Canterville

Salle Arpège de Plogonnect
samedi 17 octobre à 20 H
Dimanche 18 octobre à 15 H 30

Participation libre
Petite restauration sur place

Déploiement de la fibre optique retardé à 2022 sur notre commune !

Initialement prévu sur tout le territoire de Plogonnec pour l'année 2020/2021, les travaux de raccordement de la fibre optique ont cumulé du retard pour plusieurs raisons:

-Le contexte sanitaire lié au COVID 19 et la période du confinement à lourdement retardé le tirage de la fibre.

-Les tensions sur le marché de la fibre

-Les difficultés de recrutements , un gros manque de main d'œuvre pour irriguer la fibre optique

Comment connaître mon éligibilité?

<http://reseaux.orange.fr>



Etat civil / Naissances

Jahlya COGUEN le 24 mars

Loëzia PENNAMEN le 31 mars

Ékvan LE HEURT BONNAFOUS le 19 avril

Timéo TALLEC le 6 avril

Nolan BLIVET le 1^{er} mai

Kilyann LE SAOS le 5 juin

Lila DOVETTA le 14 juin

Ilona VINCENT JOYEAU le 14 juin

Donovan QUÉNET le 27 juin

Inaya RANNOU le 20 juin

Lanaé HERAMBOURG le 16 juillet

Lydia CHASTEL le 15 août

Lucas JODAR le 25 août

Louna RABUSSEAU le 13 septembre

Loi "Labbé" relative au zéro phytosanitaire

Nous sommes régulièrement interpellés sur l'entretien du cimetière.

Vous devez savoir que depuis le **1er janvier 2020**, les collectivités territoriales ne peuvent plus utiliser de pesticides pour l'entretien de tous les espaces verts **y compris les cimetières**.

Nous travaillons sur un projet à moyen terme d'aménagement du cimetière. Dans cette démarche, nous avons commencé à regarder les réalisations de quelques communes voisines. Ce travail d'observation va nous permettre de choisir la solution qui nous paraîtra la mieux adaptée pour notre commune.

Dans ce contexte et dans l'attente de ces travaux futurs, nous devons repenser nos méthodes de travail.

Le Service Technique est actuellement contraint au binage manuel, mais nos moyens humains ne nous permettent pas de consacrer le temps nécessaire au maintien du cimetière tel que cela était possible avec l'usage des produits phytosanitaires.

Dans l'attente de nos futures réalisations, nous vous demandons patience, compréhension et pourquoi pas implication. Chacun d'entre vous peut être acteur dans l'entretien du cimetière. C'est d'ailleurs le cas pour beaucoup d'entre vous qui entretiennent régulièrement les tombes de leurs proches. Pourquoi ne pas imaginer, comme suggérée par une de nos administrés, une journée citoyenne consacrée à l'entretien du cimetière.

AGENDA



De belles propositions pour se divertir en cette fin d'année 2020 !

- **EXPOSITION:**

galerie « **le champ des possibles** » à Kerguinou, direction Saint Albin, 2ème à gauche après le carrefour de Quéménéven

Toujours être à l'affût! Les expos s'enchainent jusqu'en décembre

- **Noël:**

Marché de Noël le 13 décembre, à l'Arpège

Spectacles offerts par la municipalité:

Firmin le petit Sapin qui veut devenir le roi des sapins, marionnettes pour les enfants de la maternelle...

Qui espère devenir le roi des sapins

Une forêt en bois, construire spectacle sélectionné dans le festival « théâtre à tout âge »

Un hommage à la forêt, celle que l'on arpente, que l'on observe.. Et dans ce spectacle celle que l'on fabrique.

Spectacle en lien avec le projet artistique « l'écume des vents » du cycle 3 de l'école Jean Marie Autret

Et à offrir à tous les enfants qui vivent l'expérience du premier moment sans maman:

Dans les jupes de ma mère: festival « théâtre à tout âge »

Spectacle de poche... C'est le rituel d'une journée dans la vie d'un enfant, une journée particulière où pour la toute première fois, il quitte ses parents pour l'expérience de la vie

A l'Arpège le mercredi 9 décembre, 2 séances, 10h30 et 17h30 à partir de 2 ans

Billetterie en Mairie et Très tôt Théâtre